



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

généralités

Question au Gouvernement n° 2706

Texte de la question

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

M. le président. La parole est à Mme Pascale Got, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Pascale Got. Madame la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, la marée du siècle est attendue samedi prochain. Au-delà de cet épisode, qui réclame d'ailleurs toute notre vigilance, c'est bien la question du réchauffement climatique et de ses nombreuses conséquences qui est posée, notamment celle de l'accélération de l'érosion et de la submersion marines. Plusieurs États européens, dont la France, sont confrontés à ce grave problème. Notre pays est en train d'élaborer une stratégie nationale pour y faire face. Elle pourrait être portée en exemple lors de la prochaine COP21. En effet, la conférence mondiale sur le climat ne peut pas faire l'impasse sur cette question, car les risques et les dégâts s'amplifient dans tous les pays européens concernés.

Élue d'un territoire confronté à ces bouleversements, je sais que la prise de conscience est en marche. Il s'agit aujourd'hui d'inscrire les initiatives territoriales dans une cohérence nationale. Le travail est complexe, je le reconnais. Il nous pousse à imaginer aussi rapidement que possible une autre manière de protéger et d'aménager notre espace, comme d'autres pays en Europe commencent à le faire. Sur cette question du réchauffement climatique et de ses conséquences, quelle est votre position en vue de la préparation de la COP21 ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Mme Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Madame la députée, la France est une grande puissance maritime, puisque nous avons 7 000 kilomètres de côtes, en métropole et dans les outre-mer. Nous ne le disons pas assez souvent. Par définition, nous sommes directement confrontés aux conséquences du réchauffement climatique : les phénomènes de submersion marine et de dégradation du littoral – du trait de côte, pour employer le terme technique. La question des relations entre les océans et les surfaces terrestres sera au cœur de la conférence de Paris sur le climat et elle est au cœur des préoccupations écologiques du ministère dont j'ai la charge. C'est la raison pour laquelle une stratégie nationale du trait de côte a été mise en place. Vous connaissez très bien le sujet, et je vous en remercie, puisque vous co-présidez le comité national chargé de suivre la mise en œuvre de cette stratégie. Cinq territoires expérimentaux ont été désignés. La France est très attendue sur ses propositions, et il y a des solutions.

Il ne s'agit plus de subir, mais de connaître, de prévenir et d'agir, en particulier dans le domaine du génie écologique. Je pense aux zones humides et aux zones d'expansion des crues ; aux replantations d'un certain nombre d'espèces végétales, comme les mangroves autour des outre-mer – j'ai d'ailleurs lancé un plan de reconquête des mangroves – ; à la construction de barrières de corail artificielles. Il y a des solutions, non

seulement dans le génie écologique, mais aussi dans la façon d'urbaniser et de construire. Un concours international d'architecture a été lancé pour savoir comment construire aujourd'hui dans les zones inondables. Je forme le vœu que les propositions que vous ferez soient intégrées dans ce que l'on appelle l'agenda des solutions de la conférence de Paris sur le climat et qu'elles soient discutées au niveau européen, pour que la feuille de route européenne intègre cette préoccupation. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Got](#)

Circonscription : Gironde (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2706

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 mars 2015](#)